Treasury Flex Account

FLASH INVEST
Avril 2015

Document promotionnel réservé aux indépendants et aux entreprises

BNP PARIBAS FORTIS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

Compte d'épargne non réglementé

- 3 mois, 6 mois ou 12 mois
- Capital 100% garanti
- Capitalisation trimestrielle des intérêts
- Convient à tout profil
- Précompte mobilier dû sur les intérêts perçus

Gestion de trésorerie

En période d'incertitude économique, les entreprises et les indépendants préfèrent conserver davantage de liquidités. Cela leur permet de ne pas devoir recourir à un crédit bancaire. Et cette réserve d'argent peut également leur servir pour saisir les opportunités commerciales qui pourraient se présenter dans un avenir proche.

La gestion dynamique des liquidités nécessite toutefois des formules appropriées, qui peuvent facilement s'adapter aux évolutions parfois très rapides dans le domaine de la gestion de trésorerie. La gamme de produits que BNP Paribas Fortis propose à ses clients dans ce cadre a récemment été enrichie avec le Treasury Flex Account. Ce compte d'épargne est réservé aux indépendants et aux entreprises.

Une combinaison unique de rendement et de souplesse

Le Treasury Flex Account est disponible en 3 échéances :

- le Treasury Flex Account 3M à 3 mois ;
- le Treasury Flex Account 6M à 6 mois ;
- le Treasury Flex Account 12M à 12 mois.

Chaque client professionnel peut ouvrir un Treasury Flex Account par échéance. Au total, il peut donc ouvrir 3 Treasury Flex Accounts.

Le Treasury Flex Account est très souple d'utilisation :

- vous pouvez approvisionner vos Treasury Flex Accounts comme vous le souhaitez : par virement, via PC banking Pro, via PC banking Business etc. ;
- les retraits à partir d'un Treasury Flex Account sont possibles via un virement du montant souhaité vers n'importe quel compte du titulaire chez BNP Paribas Fortis.

Une structure de rendement double

Le Treasury Flex Account possède une structure de rendement double composée, d'une part, du taux de base et, d'autre part, de la prime de fidélité (tous deux exprimés en taux sur base annuelle).

- Le **taux de base** est calculé au jour le jour et dépend du solde sur le compte. Toute modification du taux d'intérêt prend effet immédiatement.
- La **prime de fidélité** est acquise après :
  - ➡ 91 jours calendrier consécutifs pour le Treasury Flex Account 3M ;
  - ➡ 182 jours calendrier consécutifs pour le Treasury Flex Account 6M ;
  - ➡ 365 jours calendrier consécutifs pour le Treasury Flex Account 12M.

Au terme d'une période d'acquisition de prime de fidélité, les avoirs sont automatiquement réinvestis pour une nouvelle période identique.

Contrairement au taux de base, la **prime de fidélité** d'application au moment d'un versement ou au début d'une nouvelle période d'acquisition reste **garantie pendant l'intégralité de la période d'acquisition**. En cas de modification de la prime de fidélité, le nouveau taux ne sera d'application que pour les versements postérieurs au changement de taux ainsi que pour les nouvelles périodes d'acquisition débutant après ce changement.
En cas de retrait intermédiaire, la prime de fidélité est suspendue pour le montant dont la période d'acquisition est la moins avancée.

Une formule qui rapporte

Les taux de base et les primes de fidélité indiqués dans le récapitulatif ci-dessous sont ceux en vigueur le 24.04.2015.

Pour connaître les taux de base et les primes de fidélité en vigueur :

- rendez-vous dans toute agence BNP Paribas Fortis ;
- appelez le 02 433 43 32, ligne réservée aux clients professionnels.

Cumulatif ou fractionnel ?

Le taux de base et le taux de la prime de fidélité dépendent du solde sur le compte. Ils sont appliqués :

- soit de manière **cumulative** sur l'ensemble du solde ;
- soit de manière **fractionnelle** : concrètement, des taux distincts sont appliqués pour la tranche allant jusqu'à 5 millions EUR et pour la tranche supérieure à 5 millions EUR.

Treasury Flex Account 3M

Tranche en EUR	Taux de base	Prime de fidélité	
0 à 49.999,99	0,05%	0,00%	
50.000 à 5.000.000	0,10%	0,05%	cumulatif
Plus de 5.000.000	0,05%	0,00%	fractionnel

Treasury Flex Account 6M

Tranche en EUR	Taux de base	Prime de fidélité	
0 à 49.999,99	0,05%	0,00%	
50.000 à 5.000.000	0,10%	0,05%	cumulatif
Plus de 5.000.000	0,05%	0,00%	fractionnel

Treasury Flex Account 12M

Tranche en EUR	Taux de base	Prime de fidélité	
0 à 49.999,99	0,05%	0,00%	
50.000 à 5.000.000	0,10%	0,05%	cumulatif
Plus de 5.000.000	0,05%	0,00%	fractionnel

Décompte des intérêts et fiscalité

Les intérêts sont capitalisés le 1er janvier, le 1er avril, le 1er juillet et le 1er octobre, et sont placés sur le Treasury Flex Account.

Le précompte mobilier est perçu sur l'entièreté des intérêts. En effet, le Treasury Flex Account n'étant pas un compte d'épargne réglementé, il ne bénéficie pas de l'exonération partielle de précompte mobilier.

Envie d'en savoir plus ou d'ouvrir un Treasury Flex Account ?

- Adressez-vous aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis.
- Appelez le 02 433 43 32, ligne réservée aux clients professionnels.

24.04.2015 - Éditeur responsable: A. Moenaert – BNP Paribas Fortis SA – Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles - TVA BE 0403.199.702